

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Band: 59 (1945)
Heft: 1-2

Artikel: Les armoiries communales du Pays de Neuchâtel [suite]
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armoiries communales anciennes du Pays de Neuchâtel

par OLIVIER CLOTTU.

(Suite.)

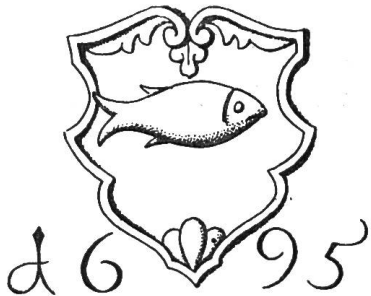


Fig. 15.

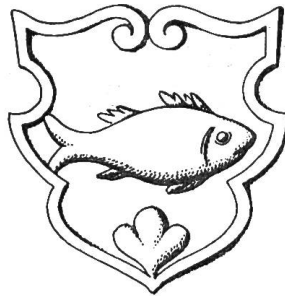


Fig. 16.



Fig. 17.

Auvernier. – Au musée historique de Neuchâtel se trouve un petit vitrail composé en 1576 pour la communauté de ce village de vignerons et de pêcheurs (fig. 18). Illustrant un épisode fameux du siège de Béthulie, la décapitation du général assyrien Holopherne par la juive Judith, le vitrail est décoré des armes d'Auvernier à cette époque, soit de gueules à la perche d'argent tournée à sénestre. Ce blason subit quelques modifications au cours des temps. Sur deux fontaines de 1695 (fig. 15) et de 1755 (fig. 16), le poisson, dont l'espèce n'est pas indiquée, est accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux, alors que, sur un troisième bassin de 1757 (fig. 19), nous retrouvons la perche seule, mais tournée à dextre. L'émail du champ passa du rouge au bleu, nous ne savons quand, probablement sous l'influence des couleurs des Orléans-Longueville, comme ce fut le cas pour plusieurs familles neuchâteloises.

Armoiries actuelles: D'azur à la perche d'argent (tournée à dextre).



Fig. 18. Vitrail aux armoiries d'Auvernier de 1576, Musée historique de Neuchâtel.

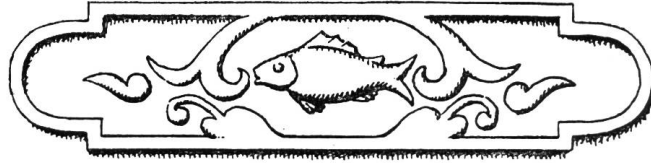


Fig. 19.

Areuse. — Ce hameau forma une commune indépendante jusqu'au début du siècle passé, moment où il fut réuni à Boudry. Un tableau, signalé par Maurice Tripet, représentant « les armes de l'honorable communauté d'Areuse renou-



Fig. 20.

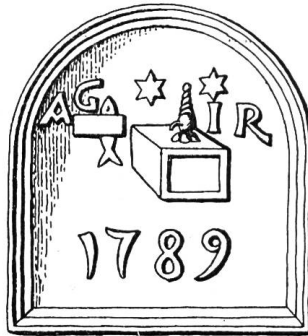


Fig. 21.



Fig. 22.

velées le 19 mars l'an de grâce 1765 par Daniel Broillat d'Agez», portait de gueules au lion contourné d'or, une barre d'azur chargée de trois étoiles d'argent brochant sur le tout (fig. 17). Il ne nous a pas été possible d'en retrouver la trace. Un vitrail moderne portant ces armes existe à l'église de Boudry.

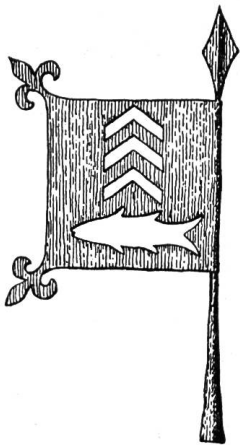


Fig. 23.

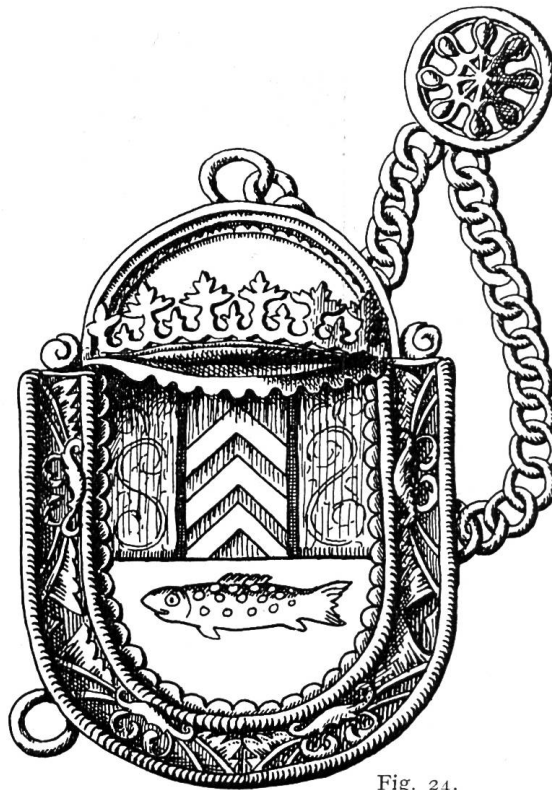


Fig. 24.



Fig. 25.

Bevaix. – Le premier document héraldique de cette commune est un sceau de la fin du XVIII^e siècle (fig. 20), dont le cartouche est parti d'azur au poisson d'argent posé en pal, à la fasce brochante du même, et de gueules à la fontaine d'argent accompagnée en chef de deux étoiles du même. En 1789, un sculpteur malhabile a groupé les diverses pièces de ces armes sur la façade de la maison d'école (fig. 21), en y ajoutant les initiales des gouverneurs (probablement Gottreux et Ribaux). Les armoiries figurées sur le sceau sont encore aujourd'hui celles de la commune, sauf la fasce qui est actuellement d'or. D'après la tradition, le poisson serait une bondelle.



Fig. 26.



Fig. 27.



Fig. 28.

Boudry. – Ce vieux bourg en pente, surplombant l'Areuse de l'échine de ses toits et de son château fruste, obtint le 7 mai 1531 du comte de Neuchâtel, François d'Orléans, le droit de se faire graver un sceau. Ce dernier nous a été conservé (fig. 22); son blason est toujours celui de Boudry: coupé d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent (qui est de Neuchâtel) et d'azur à la truite d'argent.

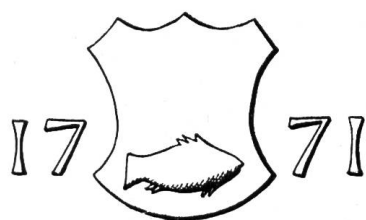


Fig. 29.

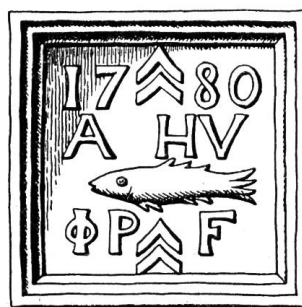


Fig. 30.

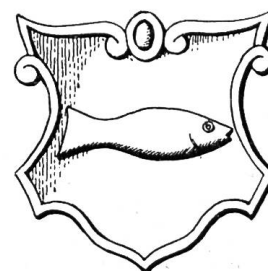


Fig. 31.

Ces armes se trouvent sur la belle plaque du sautier de la bourgeoisie, datant de la fin du XVI^e siècle (fig. 24), à la clef de voûte de l'église du bourg (fig. 26), sur les girouettes de la tour Marfault et du château (fig. 23), sur le sceptre de la Justice de la fin du XVII^e siècle (fig. 25) et sur un sceau de 1734 (fig. 28). La truite regarde habituellement à dextre; sur la chèvre d'une fontaine de 1610 (fig. 27), elle est tournée à sénestre, comme aussi sur deux bassins (fig. 29 et 31). Le nombre des chevrons subit quelques variations éphémères: sur une pierre sculptée de 1780 à la porte des Vermondins¹⁾ (fig. 30), la truite en a deux en chef et deux en pointe; un

¹⁾ Les initiales sont celles des gouverneurs Verdonnet et Favre.



Fig. 32.

bouton d'uniforme (fig. 32) n'en porte qu'un. Enfin, le coupé de Neuchâtel est supprimé sur deux bassins de fontaine de 1771 (fig. 29) et de 1795 (fig. 31).

Les supports, deux lions contournés d'or, n'apparaissent pas avant le début du XVII^e siècle, où ils sont peints sur la bannière de la ville.

Les couleurs de la Bourgeoisie de Boudry sont parties de bleu et de rouge. On peut les voir sur un écusson à la salle communale et sur une cloche à la tour Marfaut. Le manteau de l'huissier était parti de même.

La bannière que la Duchesse de Nemours offrit à Boudry est fascée-ondoyée de rouge et de bleu et porte au quartier supérieur, près de la hampe, les armes de la ville inscrites dans un cartouche ovale.

Colombier. — «D'argent à la croix de gueules cantonnée en chef de deux colombes d'azur» étaient les armes des anciens seigneurs du lieu. Elles furent reprises dès le XVIII^e siècle par la commune, qui en décora en 1721 une fontaine à la Rue Haute

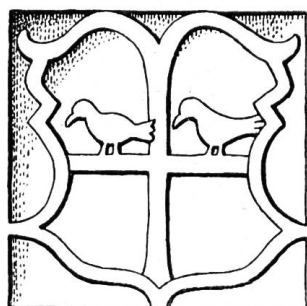


Fig. 33.

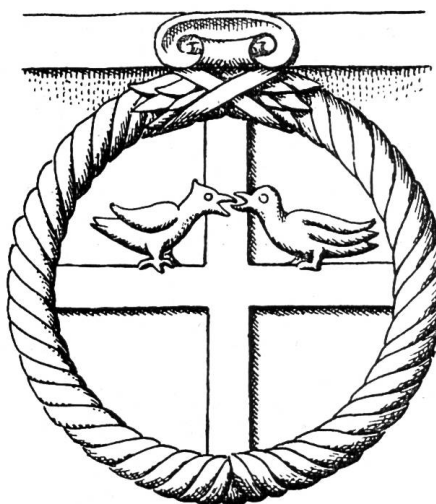


Fig. 34.

(fig. 33), puis les abattoirs (fig. 35). Nous les retrouvons encore sur un bassin de style Louis XVI, où, gracieusement, une colombe nourrit son petit par dessus le bras de la croix (fig. 34). Enfin, deux marques forestières de date indéterminée sont parlantes: une colombe (fig. 36) et un colombier (fig. 37). Nous n'avons pas d'indication d'émaux avant ceux, erronés, fixés en 1888 et conservés depuis: de gueules à la croix d'argent cantonnée en chef de deux colombes du même.

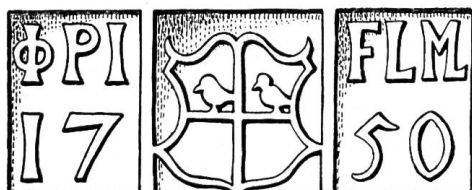


Fig. 35.



Fig. 36.



Fig. 37.

Cortaillod. – L'ancienne porte de la cure est ornée d'un écu à la croix alésée et pattée, accompagnée à dextre d'un croissant contourné; de chaque côté, les gouverneurs de la paroisse, Henry et Mentha, ont fait placer leurs initiales sous la date de

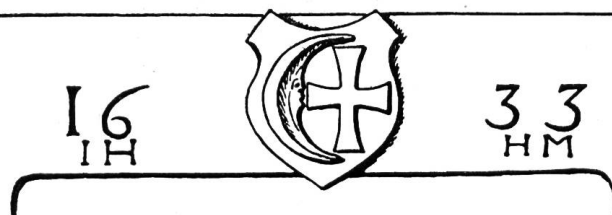


Fig. 38.

1633 (fig. 38). Le croissant est devenu un C et charge la croix sur une pierre sculptée de 1722, scellée au mur de l'église (fig. 40). En 1761, Cortaillod se fit bâtir un fort bel hôtel de commune, dont elle décora le fronton de ses armes (fig. 39) : la croix est



Fig. 39.

pleine et chargée en abîme d'un croissant; le cartouche, timbré d'une couronne ducale, est supporté par deux lions contournés. Les hachures du champ ne paraissent pas indiquer d'émail (sinople) comme on l'a interprété plus tard, car les armoiries peintes la même année sur le poêle de la grande salle de ladite maison sont : d'argent



Fig. 40.

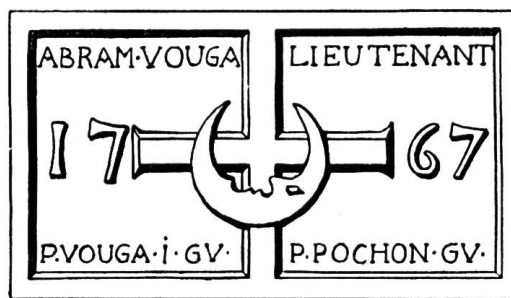


Fig. 41.

à la croix d'azur chargée en abîme d'un croissant d'or. Six ans plus tard, un nouvel abattoir fut construit; à cette occasion, le lieutenant et les gouverneurs tinrent à graver leur nom autour de leur emblème communal (fig. 41).

Armoiries actuelles : de sinople à la croix alésée et pattée d'argent, un croissant contourné d'or brochant sur le tout.

Peseux. — En 1737, les habitants de ce village reconstruisirent la tour de leur église et firent peindre au haut du clocher les armoiries communales : un écu parti d'or et d'azur, à la fasce brochante d'argent chargée d'un mousquet de sable tourné à sénestre (fig. 42). Sur une pierre scellée au-dessus de la porte, nous retrouvons le mousquet communal (fig. 43) sommant les armoiries des gouverneurs d'alors, le greffier David Bonhôte et Samuel Bonhôte ¹⁾.

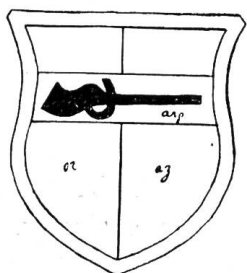


Fig. 42.

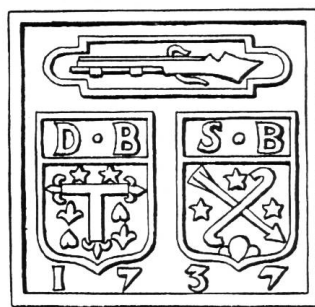


Fig. 43.

La fasce brochante est supprimée et le mousquet tourné à dextre sur un cartouche décorant un beau puits de style Louis XVI (fig. 44) et sur un écu timbrant deux cloches de 1795 (fig. 45).

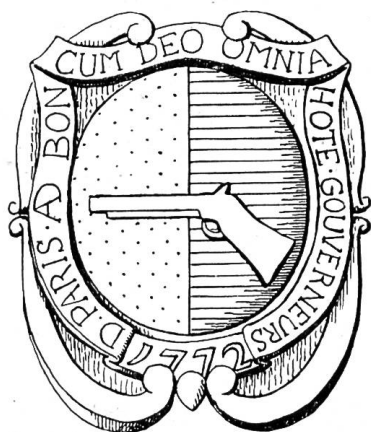


Fig. 44.

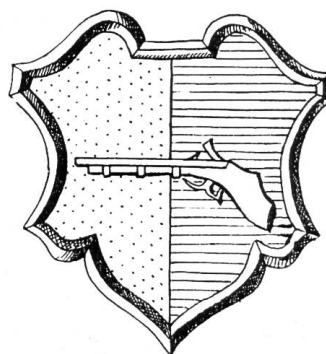


Fig. 45.

Les armes de la commune paraissent avoir été inspirées par celles de la famille de Merveilleux (deux bois d'arbalète en sautoir), qui construisit le château de Peseux et possédait une chapelle dans le temple.

Armes actuelles : celles qui furent peintes en 1737 sur le clocher (fig. 42).

Corcelles-Cormondrèche. — Corcelles et Cormondrèche sont deux communes de l'ancienne mairie de la Côte unies depuis fort longtemps. Une fontaine de 1735 à Corcelles est ornée d'un écu à deux C accompagnés en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 46). Dans une marque forestière de date indéterminée, les deux C sont inversés et opposés, séparés par deux côtes (fig. 47).

Les armes actuelles sont un triste échantillon de l'héraldique naturaliste de la fin du siècle passé. Elles se blasonnent : d'argent à un coteau d'or mouvant

¹⁾ Samuel Bonhôte appartenait vraisemblablement à une autre branche de la famille, ses armes étant différentes de celles portées habituellement.

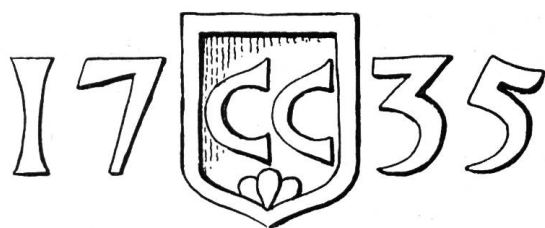


Fig. 46.

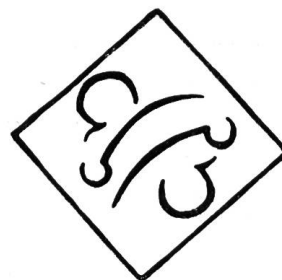


Fig. 47.

du flanc dextre de l'écu, sur lequel sont plantés trois ceps de vigne au naturel, soit de sinople, fruités de pourpre ; le coteau est baigné par un lac d'azur et accompagné au canton sénestre de deux côtes accostées de deux C affrontés de gueules.

Rochefort. — Un seul document, un fort bel écu fondu dans la cloche de 1755 qui veille au vieux clocher du temple (fig. 48), nous a transmis les armoiries de Rochefort : écartelé d'or et de gueules à la bordure de sable chargée de douze besants d'or. Ces armes ont été maintenues, mais le nombre des besants a été réduit à huit.

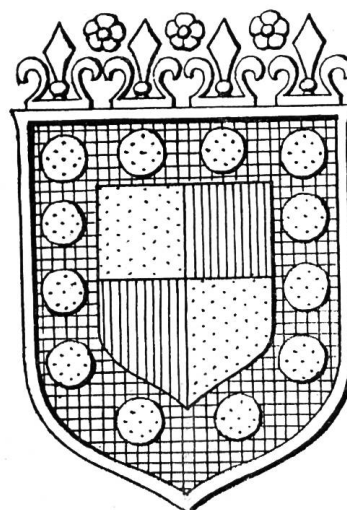


Fig. 48.

Travers. — A la base d'un arc-boutant de la voûte du chœur de l'église est taillé un petit écu (fig. 49) paraissant dater du début du XVI^e siècle : un chevron y est accompagné de trois poissons posés en pal. Peut-être s'agit-il là des armoiries primitives de Travers ? Sur une pierre sculptée de 1562, anciennement dans la même église, maintenant au musée de Travers, les trois poissons sont placés en bande (fig. 50). Ils sont rangés en fasce sur une marque forestière (fig. 51). Le second poisson est contourné. Nous n'avons pas d'indication d'émaux.

Armes actuelles : d'azur à trois poissons d'argent en fasce, le second contourné.

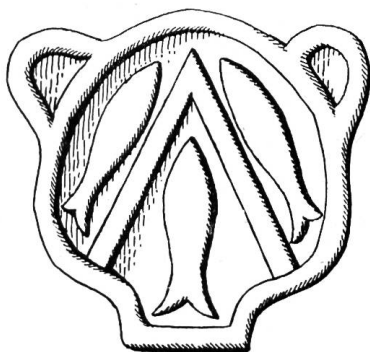


Fig. 49.



Fig. 50.

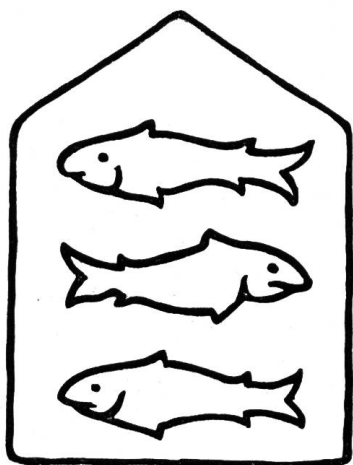


Fig. 51.



Fig. 52.

Couvet. — C'est à une industrie locale disparue, la poterie, que Couvet doit son emblème communal : un petit pot dans lequel on conservait des braises, appelé covet. Trois de ces covets, figurés dans la pierre, décorent le porche de l'église (fig. 52).

Armes actuelles : d'argent à trois vases de gueules, d'où s'élève une flamme au naturel.

Môtiers. — La vieille capitale du Val-de-Travers possède actuellement les mêmes armoiries qu'il y a quatre siècles : de gueules au château d'argent au chef de Neuchâtel (d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent). Sur un écu du XVI^e siècle sculpté et peint sur une clef de voûte dans l'église du lieu, le chef est presque un coupé. Il se pourrait que les armoiries de Môtiers aient été primitivement un coupé comme celles du Landeron, de Cressier ou de Boudry, mais que la figuration du château, difficile en pointe d'un écu, ait fait empiéter le coupé inférieur sur le supérieur (fig. 53).

Le chef de Neuchâtel fut abandonné pour des raisons inconnues en 1679 lors de la reconstruction du chœur de l'église, dont la clef de voûte fut ornée d'un lourd cartouche sans chef (fig. 54). Cent ans plus tard, une fontaine du village présente

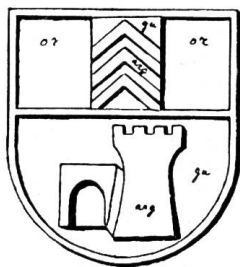


Fig. 53.

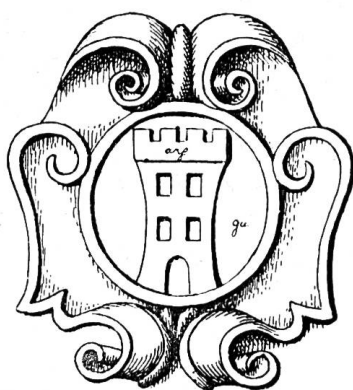


Fig. 54.

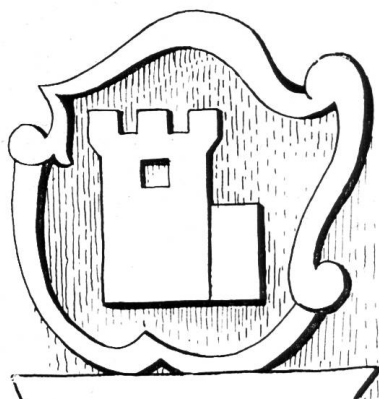


Fig. 55.

la même modification (fig. 55). La représentation du château est fonction de la fantaisie du décorateur, la tour est tantôt seule, tantôt flanquée à dextre ou à sénestre du château ; le nombre des fenêtres varie, la porte peut être absente.

Boveresse. — La plaque du sautier de cette commune est aux armes de Môtiers, paroisse dont Boveresse a toujours fait partie. Le château est sommé de deux chevrons et non du chef de Neuchâtel (fig. 56).

Armoiries actuelles : d'azur à deux ponts d'argent, surmontés d'un rencontre de bœuf d'or lampassé de gueules.

Fleurier. — La pompe à feu de 1764 qui sommeille au musée de Fleurier porte sur son flanc un joli cartouche coiffé d'une couronne de marquis, où le paysage familier aux Fleurisants est minutieusement reproduit. L'on reconnaît les rochers et les trois rivières, l'Areuse, le Buttes et le Fleurier, enjambées par leurs ponts (fig. 57). L'artiste, ne connaissant pas de blason à son village, se sera contenté de peindre les monts et les vaux qui le caractérisent. C'est ce tableautin qui est devenu armoirie communale en 1888 : d'azur à trois rochers d'argent au pied desquels se trouvent trois ponts du même.

(A suivre.)

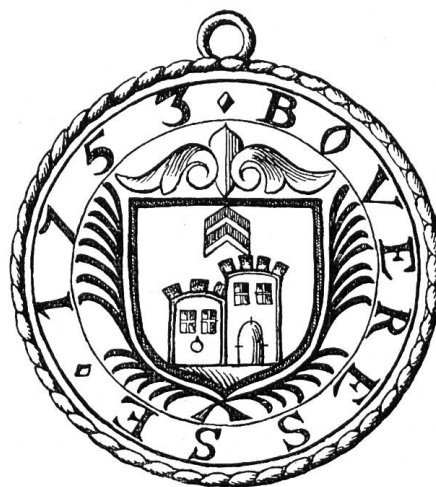


Fig. 56.

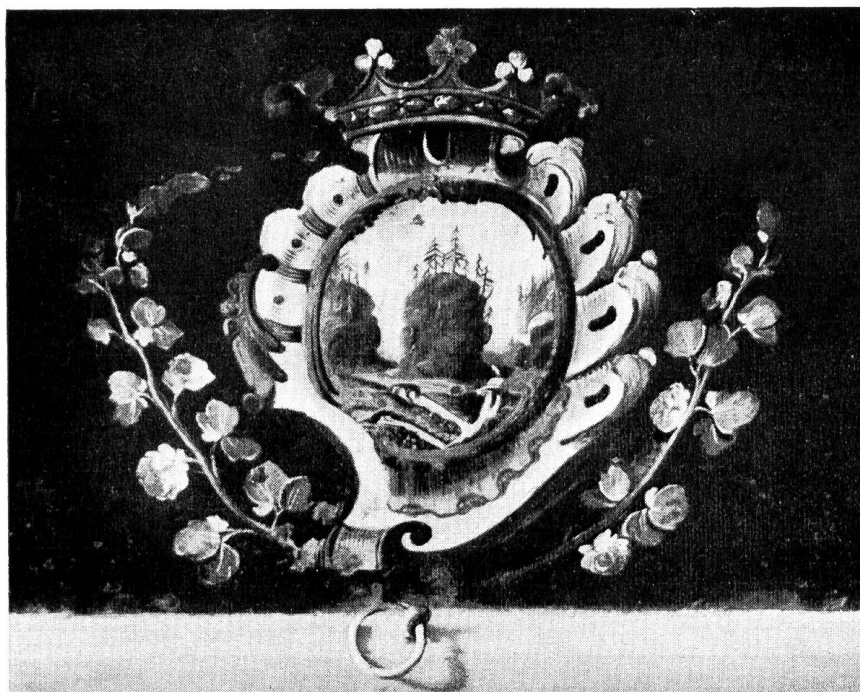


Fig. 57.